



Exercice Réel Evacuation - Incendie **Exercice pédagogique et réglementaire**

Organisation de la formation :

Public visé

Pour tout le personnel de l'établissement

Effectif par session

Toute personne présente

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Dates et durée de formation

Temps réel d'évacuation + Débriefing

Lieu de la formation

Locaux, espace à disposition par le client. Permettre l'accès aux locaux et point de rassemblement pour l'évacuation.
Adresse mentionnée sur la convention et la convocation

Prérequis

Etre capable de comprendre les instructions de sécurité
Etre muni de ses E.P.I.

Moyens techniques et pédagogiques :

Générateur de fumée ou fumigène

Méthodes pédagogiques

Appel des pompiers au préalable par l'intervenant
Simulation d'un début d'incendie avec génération de fumée ou fumigène
Evacuation réelle de toutes les personnes présentes.
Retour d'expérience et recommandations
Fin d'alerte communiquée au pompiers

Intervenant(s)

Formateur incendie : Pompier ou professionnel de l'urgence, expérimenté.

Modalités et délais d'accès :

Toute personne présente sur le site est obligatoirement mobilisée le temps de l'exercice évacuation

Tarif et conditions générales de vente:

A partir de 250€00 HT. Une offre tarifaire adaptée à vos spécificités, vous sera établie sur demande et envoyée par mail avec les conditions générales de vente.

Contacts :

Informations et inscriptions ;
Responsable pédagogique et référent handicap :
Marie Châtelet **02 99 96 43 71** marie@jfc-formation.fr
SARL JFC FORMATION - 6 rue de Fougères 35500 Vitré -
Code APE 8559A - RCS Rennes 508 647 872 000 37 -
Numéro Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet région Bretagne 53350567035

Objectifs pédagogiques, compétences visées

- Tester le comportement des personnes présentes, la mise en pratique du personnel formé, le respect et la pertinence des consignes de sécurité.
- Tester le bon fonctionnement des équipements incendie.
- Mettre en évidence les axes d'amélioration à mettre en oeuvre et maintenir conforme les consignations du registre de sécurité.

Références réglementaires

Code du travail – Article R4227-39

Contenu, progression pédagogique :

Exercice nécessitant l'évacuation réelle et la mise en sécurité de l'ensemble des personnes présentes.

Prise de contact avec le responsable de l'établissement

Visite du site et scénario de l'exercice.

Simulation d'un début d'incendie avec génération de fumée et simulation de victime (selon scénario)

Evacuation de l'ensemble des personnes présentes dès que l'un d'entre eux aura déclenché le signal d'alarme.

Regroupement au point de rassemblement ou dans les espaces sécurisés.

(Lors d'un premier exercice le personnel pourra avoir été prévenu au préalable, pour les suivants, un exercice inopiné permettra de mieux évaluer le comportement du personnel face au feu et l'organisation mise en place par les guides et serre-files formés à diriger l'évacuation)

Alerte auprès des pompiers (préalablement prévenus par nos soins)

Débriefing et informations auprès du personnel sur les axes d'amélioration à mettre en oeuvre pour remédier aux manques.

Evaluation et recommandations avec axes d'améliorations en termes d'équipement ou de formation auprès du chef d'établissement et des équipiers d'évacuation.

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation. Durée de validité et Equivalence

- Modalités de suivi : Feuille collective d'emargement signée par demi-journée.

- Documents délivrés :

- Certificat de réalisation, Attestation de formation
- Compte rendu d'évacuation avec axes d'amélioration suggérés
- Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.